

**Responsable**

Yves Jeanne

**Objectifs pédagogiques**

Le parcours Référent Handicap prend la suite du Master 2 Professionnel « Situations de handicap, éducation inclusive ». Il forme, à un haut niveau, des professionnels experts dans la conception, la réalisation et le pilotage de dispositifs inclusifs pour les personnes en situation de handicap. Ceux-ci sont amenés à intervenir tant dans le champ de l'entreprise qu'au sein des associations ou des collectivités territoriales.

Au regard de la priorité de la question du handicap dans les politiques sociales, cette formation pionnière prépare des professionnels répondant aux défis de l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap (cf. loi du 11 février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », titre II, Article 4).

Ce parcours vise à permettre aux étudiants de :

- Connaître l'environnement institutionnel (structures, associations, dispositifs...), la législation, les outils et les appareillages techniques de compensation spécifiques au champ du handicap ;
- Maîtriser les modalités de montage d'un projet d'action dans tous ces aspects (techniques, financiers, organisationnels, etc.) en tenant compte des ressources et contraintes de l'environnement ;
- Maîtriser les techniques de communication auprès de différents publics (associations, entreprises, partenaires sociaux, élus) pour présenter, argumenter et valider le projet d'action et les préconisations ;
- Analyser les besoins d'un établissement ou d'un service (organisation, politique RH, culture de l'entreprise...) et définir les préconisations pour la mise en œuvre d'un projet d'action ;
- Concevoir, réaliser et mettre en œuvre des actions de formation spécifiques ;
- Conduire des actions d'information, de prévention ou de médiation auprès d'un public en difficulté selon l'orientation de la structure.

**Equipe pédagogique**

L'atteinte de ces objectifs est rendue possible par une collaboration étroite entre des professionnels issus d'organismes reconnus et des enseignants-chercheurs universitaires.

Le master s'appuie également sur l'Association Reliance, qui rassemble les étudiants déjà diplômés et ceux en cours d'étude, des acteurs du monde socio-économique en lien avec le handicap, des personnes concernées et des chercheurs.

**Contenu de la formation**

Le parcours Référent Handicap se caractérise par une triple approche :

- des enseignements interdisciplinaires fondamentaux ;
- des enseignements à visée opérationnelle ;
- la mobilisation de méthodologies adaptées à la recherche action.

La deuxième année de master exige un **stage prolongé (600h minimum)** dans un lieu professionnel : entreprise, collectivité/organisation publique ou association. De façon à articuler, au plus près, enseignements et expérience de stage, les cours ont lieu 2 jours par semaine (le jeudi et le vendredi), le stage se déroulant sur les 3 autres jours et ce dès le début de l'année universitaire (après finalisation de l'inscription administrative à Lyon 2).

Pour que les étudiants deviennent des professionnels experts dans la conception et la réalisation de projets inclusifs, non seulement ils ont à concevoir des projets sur le lieu de stage mais ils s'engagent, en outre, au cours de l'année de formation, dans des « groupes projets » où ils réalisent collectivement des activités de nature diverse (d'ordre culturel, organisation d'événements scientifiques, ou de journées de sensibilisation etc.) en sorte qu'ils expérimentent l'ensemble des aspects inhérents à cette réalisation.

Le parcours s'appuie sur une pédagogie en faveur de la professionnalisation. Des enseignements portent sur les méthodologies, stratégies et techniques professionnelles. Ils sont mis en application dans le cadre du stage professionnel (écrits professionnels et conduite de réunions, coaching et conseil, méthodologie de projet, méthodes en recherche-action, etc.).

Les intervenants mobilisent les outils et ressources des pédagogies actives et coopératives : séminaires coopératifs, travaux de groupe, études de cas, simulations de situations professionnelles, engagement dans des projets d'action construits, réalisés et évalués au cours de l'année de formation, etc.

### **Débouchés professionnels**

Plusieurs secteurs sont concernés :

- Direction des ressources humaines (entreprises de production ou de service)
- Direction des associations sociales ou médico-sociales
- Administration des collectivités territoriales
- Administration publique d'Etat

Les métiers de référence pour les étudiants diplômés correspondent à :

- Chargé de mission handicap, référent handicap, chargé de projet handicap, coordinateur, chargé de formation, consultant en libéral, chargé d'insertion ;
- Cadres dans les services de ressources humaines, cadres territoriaux et cadres associatifs chargés des questions en lien avec le handicap.

Pour les étudiants souhaitant continuer dans un parcours de recherche, le master peut sous certaines conditions permettre de demander l'accès au Doctorat.

### **Conditions d'accès**

Pour une entrée directe en deuxième année de Master (Master 2), cette formation accepte des étudiants :

- titulaires d'un Master 1<sup>ère</sup> année, ou d'un diplôme équivalent de niveau 2

ou

- justifiant d'une expérience professionnelle ou bénévole significative dans le champ des handicaps. En effet, sous certaines conditions, des Validations d'Acquis Professionnels et Personnels (VAPP) sont possibles.

Pour ceux qui ne souhaitent pas suivre la formation mais la valider par Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), contactez : [catherine.huet@univ-lyon2.fr](mailto:catherine.huet@univ-lyon2.fr)